

Communiqué

Résultats du sondage auprès des employés de l'Agence du revenu du Canada (ARC) de 2005

OTTAWA, ONTARIO, le 23 juin 2006 – Les résultats du sondage auprès des employés de l'Agence du revenu du Canada (ARC) de 2005, publiés aujourd'hui, confirment que l'ARC continue d'être un employeur de choix. Quarante-deux pourcent des répondants estiment que l'Agence est un bon endroit pour travailler et 95 % affirment être fortement engagés à faciliter le succès de l'organisation. Ces résultats sont encore plus révélateurs puisque le taux de réponse de ce sondage a été remarquable (72,4 %) – une hausse par rapport au sondage auprès des employés de l'ARC de 2002 (60,2 %) et de 1999 (57,3 %).

Michel Dorais, commissaire et premier dirigeant de l'ARC, a indiqué que « le taux de participation remarquablement élevé témoigne de l'engagement croissant des employés de l'ARC à l'égard de l'Agence et de leur travail. Les trois sondages auprès des employés que nous avons tenus au cours des dernières années nous ont permis de recueillir des renseignements précieux sur la façon dont les employés voient l'Agence et leur travail et, une fois de plus, nous utiliserons ces résultats pour continuer à améliorer notre milieu de travail et les services que nous offrons aux Canadiens ».

Ce dernier sondage auprès des employés de l'ARC s'est déroulé en novembre et décembre 2005 et était une répétition du sondage mené par l'ARC en 2002. Le sondage a été conçu pour évaluer l'opinion des employés sur une série de questions concernant leur bien-être et leur milieu de travail. Il a été effectué en même temps que le sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2005 et était identique à celui-ci.

Les résultats montrent beaucoup d'améliorations par rapport au dernier sondage auprès des employés, en particulier en ce qui concerne les meilleures relations de travail avec les superviseurs immédiats. Par exemple :

- 81 % croient que leur superviseur immédiat évalue leur travail en fonction des buts et des objectifs qui ont été établis (hausse par rapport à 2002 (73 %));
- 82 % ont affirmé pouvoir discuter des résultats qu'ils souhaitent atteindre avec leur superviseur immédiat (hausse par rapport à 2002 (76 %));
- 78 % ont indiqué avoir reçu une rétroaction utile de la part de leur superviseur immédiat à l'égard de leur rendement au travail (hausse par rapport à 2002 (73 %));
- 58 % ont indiqué que leur superviseur immédiat les aidait beaucoup dans leur perfectionnement professionnel (hausse par rapport à 2002 (53 %)).

.../2



« Bien que ces résultats soient encourageants, nous élaborerons toutefois des plans avec la participation des gestionnaires, des employés et des syndicats afin de nous assurer que les mesures sont prises en fonction de tous les commentaires que nous avons reçus », a indiqué M. Dorais.

Pour de plus amples renseignements : www.arc.gc.ca/agency/employee-survey/menu-f.html

Renseignements aux médias :
Jacqueline Couture
Agence du revenu du Canada
(613) 952-9184

